

Projet Pédagogique

De l'Institut de Formation
d'Aide-soignant
du Centre hospitalier
du TONNERROIS

SOMMAIRE

	Pages
1. Présentation de l'IFAS et de ses activités. Une activité principale de formation initiale complétée par un dispositif de formation continue	1
2. La formation conduisant au DEAS regroupe des cursus différents conduisant à un même diplôme	1
2.1. Définition du métier d'aide soignant	1
2.2. L'objectif de la formation	2
2.3. Les résultats attendus	3
3. La philosophie et les valeurs de l'institut	3
4. Des principes pédagogiques communs pour des méthodes pédagogiques adaptées aux caractéristiques des élèves	6
5. Une organisation de la formation pragmatique qui répond aux besoins des élèves	6
5.1. Les moyens disponibles	6
5.2. Le cursus complet	7
5.2.1. La formation théorique	7
5.2.2. La formation pratique	8
5.3. Les cursus partiels de formation	10
5.3.1. Les équivalences de compétences ou allègements de certains modules de formation	10
5.3.2. Les agents des services hospitaliers	12
5.3.3. Les modules complémentaires suite à la validation des acquis de l'expérience	12
5.3.4. La revalidation de modules	12
6. Les axes d'amélioration engagés sur plusieurs années	12
7. Le contenu des modules de formation	13
7.1. API - Accompagnement Pédagogique Individualisé	13
7.2. SPI / TPG - Suivi pédagogique individualisé et travaux personnels guidés	15
7.3. Bloc 1	16
7.4. Bloc 2	21
7.5. Bloc 3	29
7.6. Bloc 4	32
7.7. Bloc 5	34
8. Dispositif d'évaluation	37
9. Dispositif de suivi pédagogique	39
Annexes	40

1. Présentation de l'IFAS et de ses activités. Une activité principale de formation initiale complétée par un dispositif de formation continue

L'IFAS est adossé au centre hospitalier du Tonnerrois qui regroupe des activités sanitaires et médico-sociales permettant un accueil en stages recouvrant des activités variées constitutives de la filière gériatrique.

L'appui du centre hospitalier pour les fonctions logistiques et financières est à noter aussi.

Le premier agrément de l'IFAS a été délivré par arrêté du 4 octobre 1972 pour une capacité de 7 élèves.

Depuis 2021 la capacité maximale autorisée par le Conseil Régional de Bourgogne est fixée à :

- Quota de 35 places sans distinction de cursus
- Places hors quota pour la formation des apprentis, des redoublants et suite à une validation des acquis de l'expérience (VAE) dans une limite de 39 places en raison des locaux

Les activités de formation continue concernent les agents du centre hospitalier du Tonnerrois :

- Manutention des personnes,
- Transmissions ciblées,
- AFGSU niveau 2.

2. La formation conduisant au DEAS regroupe des cursus différents conduisant à un même diplôme

2.1 La définition du métier d'aide-soignant¹

« L'aide-soignant exerce sous la responsabilité de l'infirmier diplômé d'Etat dans le cadre de l'article R.4311-4 du code de la Santé Publique.

Ses activités se situent dans le cadre du rôle qui relève de l'initiative de l'infirmier diplômé d'Etat, défini par les articles R. 4311-3 et R. 4311-5 du code de la santé publique, relatifs aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier.

L'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels, les apprenants et les aidants.

L'aide-soignant travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales notamment dans le cadre d'hospitalisation ou d'hébergement continu ou discontinu en structure ou à domicile.

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

¹ Source : Annexe I (Référentiel d'activités) de l'Arrêté du 10 juin 2021 modifié relatif à la formation conduisant au DEAS et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des Instituts de formation paramédicaux.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

- Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel. »

2.2 L'objectif de la formation

Former des futurs professionnels capables de s'adapter aux exigences et aux évolutions des structures sanitaires et médico-sociales.

Au terme de sa formation sanctionnée par l'obtention du Diplôme d'Etat d'Aide-soignant (D.E.A.S.), l'élève aide-soignant doit être capable d'assurer sa fonction telle que définie à l'annexe I de l'arrêté du 10 juin 2021 modifié.

Les différents cursus de formation, devront mener l'élève, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier à être capable de :

- Dispenser des soins d'hygiène et de confort à la personne.
- Participer à la démarche de soins.
- Développer encore des compétences dans les domaines du savoir, savoir-faire, savoir-être, savoir devenir.

L'élève aide-soignant peut également, sur délégation de l'infirmier, effectuer certains actes issus d'une prescription médicale (ex : pose de bas de contention, glycémie capillaire, application de pommade, instillation de collyre ...).

²« Les soins ont pour but de répondre aux besoins fondamentaux de l'être humain. Dans le cadre de son exercice, l'aide-soignant concourt à deux types de soins, courants ou aigus :

Les soins courants dits "de la vie quotidienne"

- L'aide-soignant réalise les soins sous le contrôle de l'infirmier diplômé d'Etat. Les soins courants doivent permettre d'assurer la continuité de la vie dans une situation d'autonomie partielle et dans le cadre d'un état de santé stable, c'est-à-dire qui n'est pas sujet à des fluctuations, et constant, c'est-à-dire durable, qui ne varie ni ne s'interrompt.

Pour qu'un soin soit qualifié de soins de la vie quotidienne, deux critères cumulatifs sont à respecter :

- Les soins sont initialement réalisables par la personne elle-même ou un aidant ;
- Les soins sont liés à un état de santé stabilisé ou à une pathologie chronique stabilisée.

Les soins aigus

L'aide-soignant collabore avec l'infirmier diplômé d'Etat pour leur réalisation. Pour qu'un soin soit qualifié de soin aigu, trois critères cumulatifs sont à respecter :

- Les soins sont réalisables exclusivement par un professionnel de santé ;
- Les soins sont dispensés dans une unité à caractère sanitaire et dans le cadre d'une prise en soin par une équipe pluridisciplinaire ;
- Les soins sont dispensés durant la phase aiguë d'un état de santé. »

² Source : Annexe I (Référentiel d'activités) de l'Arrêté du 10 juin 2021 modifié relatif à la formation conduisant au DEAS et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des Instituts de formation paramédicaux.

2.3 Les résultats attendus

Fournir aux futurs professionnels les moyens de maîtriser la part de prise en soins du patient qui leur incombe.

Les intentions pédagogiques développées par l'équipe sont de conduire les élèves à être capable de :

- Engager une réflexion sur son projet professionnel.
- Identifier les spécificités du métier d'aide-soignant et l'évolution de son environnement.
- Chercher à développer ses connaissances théoriques, procédurales et pratiques.
- S'auto évaluer dans des situations concrètes et souvent complexes.
- Travailler en équipe pluri professionnelle en milieu hospitalier ou extrahospitalier.
- Entrer dans le monde professionnel et s'y adapter tout au long de sa vie.
- Participer au tutorat de ses pairs en apprentissage.

3. La philosophie et les valeurs de l'institut

Placé sous l'autorité du Directeur du Centre Hospitalier du Tonnerrois, l'Institut de Formation d'Aide-soignant s'inscrit dans le cadre du Service Public et des valeurs qui le sous-tendent.

La philosophie sur laquelle s'appuie l'équipe pédagogique de l'IFAS pour construire le parcours de formation est la reconnaissance des libertés essentielles de l'homme et le respect de sa dignité, les possibilités d'évolution des personnes et des groupes.

L'équipe pédagogique a la mission d'accompagner l'élève en situation d'apprentissage. L'élève est souhaité "acteur" de sa formation, "auteur" dans sa démarche de responsabilisation et de constitution de son entité professionnelle.

Cette guidance aborde les 4 formes du savoir :

- les savoirs ou contenus théoriques, les connaissances et les expériences liés à la profession, basés sur la nécessité d'une démarche scientifique dans la conduite des enseignements et leur application.
- les savoir-faire par l'habilité à réussir ce que l'élève entreprend. L'adresse et la compétence se construisent par une réelle pédagogie de l'alternance.
- le savoir-être qui représente l'ensemble des comportements, attitudes et réactions que l'élève mobilise pour être dans une adaptation positive et constructive dans ses rapports aux autres. Des savoirs comportementaux reconnus comme éléments de la qualité des prestations soignantes.
- les savoirs-devenir centrés sur la gestion des potentiels humains.

L'élève doit parvenir à adapter le contenu de ses connaissances à l'évolution des besoins de santé de la population reposant sur l'analyse, l'organisation, la réalisation et l'évaluation des pratiques.

La constitution de la future identité professionnelle des élèves se construit à partir d'une démarche de projet qui s'appuie sur la définition de Pierre GOGUELIN tirée de son livre « le parcours et le projet » aux éditions d'Organisation.

« Un projet, c'est d'abord un avenir imaginé et souhaité, qui n'a de force que s'il puise son inspiration au plus profond de l'individu. Comme le rêve, il s'alimente à ses pulsions et à ses besoins. Comme le souhait, il s'enracine dans sa personnalité, dans les habitudes et les valeurs que son passé lui a forgées. Un projet est aussi l'image mentale d'une situation dont on attend qu'elle se réalise : moins précis qu'un but, il n'est ni une prédiction, ni un passage à l'acte. Comme le désir, il se heurte au principe de réalité. L'imaginaire tient généralement peu compte des aptitudes réelles de l'individu et des contraintes du monde extérieur : concevoir un projet exige de regarder la réalité en face. « ...

« Car, pour ceux qui sont amenés à élaborer des projets à différents âges de leur vie, il s'agit de faire des choix dans un contexte où la pression d'un environnement de crise – crise de l'école, de l'université, de l'emploi- risque de conduire à des décisions prises dans l'urgence de l'opérationnalité, voire dans le « sauve qui peut, pourvu que ... ». La réalité socio-économique est telle que la vie peut apparaître en impasse et ne pas sembler laisser le choix ; il serait donc facile de remettre à cette même réalité tout le poids de la responsabilité de sa vie. Si l'importance de ce contexte apparaît en première ligne, il s'agit néanmoins pour chacun de trouver sa place dans une trajectoire dont il pourrait être acteur ; ces contraintes extérieures peuvent, selon les cas, faciliter ou bloquer l'énergie du sujet pour qu'il investisse les lieux possibles de sa propre réalisation. »...

« L'homme est contraint à se mouvoir dans un labyrinthe extérieur, celui d'une société aux règles à la fois exigeantes et floues dont l'ordonnancement lui échappe ; de sédentaire qu'il était, il devient peu à peu nomade. »...

« C'est dans ce contexte qu'il est tenu de faire des choix, voire de répondre à l'obligation sociale d'un trajet forcé. »

La devise de l'IFAS continue donc d'être :

« CONSTRUIRE UN PROJET PROFESSIONNEL
C'EST DONNER UN SENS A SON ITINERAIRE PROFESSIONNEL
EN CONJUGUANT A TOUS LES TEMPS :
ASPIRATIONS, CONNAISSANCE DE SOI, COMPETENCES »

ASPIRATIONS PERSONNELLES

- Quels sont mes goûts, mes motivations ?
- Quelle est la place du travail dans mon projet de vie ?

ASPIRATIONS PROFESSIONNELLES

- Quelles sont mes orientations professionnelles ?
- Qu'est-ce qui les justifie ?

PROJET PROFESSIONNEL

CONNAISSANCE DE SOI

- Qu'est-ce qui me caractérise ?
- Quels sont mes points forts ?
- Quels sont mes points à améliorer ?
- Quelles sont mes valeurs ?

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

- Dans les domaines du :
- Savoir
 - Savoir être
 - Savoir faire
 - Savoir devenir

CONTEXTE FUTUR EN MATIERE D'EMPLOI

4. Des principes pédagogiques communs pour des méthodes pédagogiques adaptées aux caractéristiques des élèves

- La responsabilisation

A l'IFAS comme en stage, l'élève est en situation d'apprentissage. Il est important qu'il puisse articuler en permanence des processus d'abstraction et de concrétisation à partir de situations rencontrées dans ces 2 lieux d'apprentissage.

L'élève est engagé et responsable de sa progression et de la concrétisation de son projet professionnel. L'équipe enseignante exerce un rôle d'accompagnant permettant à l'élève d'identifier et de repérer ses ressources personnelles pour se projeter dans un avenir professionnel.

- La pédagogie par objectifs

La formation des élèves est organisée en étapes successives. Un enseignement modulaire et une alternance des enseignements théoriques, pratiques et des stages cliniques sont organisés de façon cohérente et progressive.

La construction de l'identité et du projet professionnel présente un caractère évolutif.

- Le principe de l'alternance

Les stages sont un moyen de recueil d'informations, d'analyse, de réflexion et d'application. La construction du projet professionnel est organisée autour des périodes de stage.

La préparation, la fixation des objectifs et l'exploitation des stages ont un caractère institutionnel, collectif et individuel pour la progression de chaque élève.

- L'individualisation du parcours de formation

La construction de l'identité professionnelle et l'élaboration du projet professionnel font l'objet d'un accompagnement individuel par l'équipe pédagogique.

- La pédagogie active

Guider et maintenir les élèves dans une situation active et participative afin de favoriser la mise en œuvre de comportements adaptés pour passer de l'idée de projet à sa réalisation.

Au regard des principes pédagogiques et des objectifs recherchés, l'équipe a mis en place une organisation et a élaboré des outils permettant la responsabilisation de l'élève, le suivi et l'accompagnement dans la construction de l'identité professionnelle au travers d'une pratique professionnelle.

5. Une organisation de la formation pragmatique qui répond aux besoins des élèves

5.1 Les moyens disponibles

L'équipe est constituée d'une directrice (ETP 20%), deux formatrices à temps plein et d'une secrétaire à temps plein. Chacune, en regard de la philosophie de l'IFAS et des principes pédagogiques établis, a un rôle à jouer dans la construction de l'identité et du projet professionnels.

Les différents intervenants sont sollicités en fonction de leur domaine de compétences et rencontrés par un des membres de l'équipe pour organiser la cohérence de leur intervention au sein d'un module, en matière de contenu, de volume horaire et de programmation.

Des locaux et du matériel sont identifiés et spécifiques à l'IFAS. Le centre hospitalier du Tonnerrois met à la disposition des élèves sur demande de l'équipe pédagogique des équipements spécifiques

permettant la découverte et l'apprentissage des techniques de prise en charge adaptées (hygiène, ergonomie, gestes d'urgence...).

Un travail de collaboration et d'ouverture avec les principaux fournisseurs qui répondent favorablement à la sollicitation des personnels de l'IFAS a permis de faire connaître une diversité de matériels aux élèves. Cette découverte accompagnée de démonstrations et de consignes de bon usage permet de les familiariser avec les différents dispositifs rencontrés sur les terrains de stage.

5.2 Le cursus complet

L'IFAS accueille des élèves en cursus complet.

5.2.1. La formation théorique se déroule sur 770 heures soit 22 semaines

Les modules tels que définis dans l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'Aide-Soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

Module 1	Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	147h00 (soit 4 semaines + 1 jour)
Module 2	Repérage et prévention des situations à risque	21h00 (soit 3 jours)
Module 3	Evaluation de l'état clinique d'une personne	77h00 (soit 2 semaines + 1 jour)
Module 4	Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	182h00 (soit 5 semaines + 1 jour)
Module 5	Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35h00 (soit 1 semaine)
Module 6	Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70h00 (soit 2 semaines)
Module 7	Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21h00 (soit 3 jours)
Module 8	Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35h00 (soit 1 semaine)
Module 9	Traitement des informations	35h00 (soit 1 semaine)
Module 10	Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques	70h00 (soit 2 semaines)
API	Accompagnement Pédagogique Individualisé	35h00 dans les 3 premiers mois de formation (soit 1 semaine)
SPI	Suivi pédagogique individualisé	7 h (réparties tout au long de la formation)
TPG	Travaux personnels guidés	35h00 (soit 1 semaine)

Le choix de l'organisation est motivé par :

- un apport suffisant de connaissances théoriques et pratiques pour aborder les stages avec les connaissances nécessaires à la compréhension et la mise en application des consignes d'hygiène et de sécurité pour les patients, les professionnels et les élèves ;
- du fait du nouvel arrêté du 10 juin 2021, il est difficile de réaliser un cursus en continu pour les élèves bénéficiant d'équivalences de compétences ou d'allègement de certains modules de formation.

Le contenu des apports théoriques et pratiques enseignés en IFAS fait l'objet d'un bilan annuel permettant l'adaptation des méthodes d'enseignement. Ce bilan a été réalisé pour chaque module à partir :

- du bilan annuel de formation fait par les élèves,
- du suivi individuel des élèves,
- des résultats aux épreuves d'évaluation théoriques et pratiques.

5.2.2. La formation pratique est d'une durée de 770 heures soit 22 semaines

Chaque stage fait l'objet d'un tutorat établi entre l'équipe pédagogique de l'institut et le responsable de l'encadrement de l'élève dans une structure d'accueil. Il définit, à partir des ressources éducatives de la structure et du niveau de l'élève, les objectifs d'apprentissage, les modalités d'encadrement et les critères d'évaluation.

Ils sont au nombre de quatre :

- Période A de 175 h00 (soit 5 semaines)
- Période B de 175 h00 (soit 5 semaines)
- Période C de 175 h00 (soit 5 semaines)
- Période D de 245 h00 (soit 7 semaines) en fin de formation

³« Le parcours de stage comporte au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique, et une période auprès de personnes âgées. »

« Au cours de ces stages, l'élève réalise au moins une expérience de travail de nuit et une expérience de travail le week-end. »

« Les périodes A, B et C doivent permettre, dans leur ensemble, d'aborder différents contextes :

- Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aigüe.
- Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé. »

⁴« Les périodes A, B et C doivent permettre d'explorer les 3 missions de l'aide-soignant (AS), une période donnée pouvant être centrée sur une ou plusieurs missions.

Chacune des périodes A, B, C doit porter sur tout ou partie des 5 blocs de compétences, l'ensemble des blocs devant être abordés sur l'ensemble des 3 périodes. »

La période D est une « période intégrative en milieu professionnel, en fin de formation, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences.

La période D doit porter sur les 3 missions de l'AS.

La période D doit porter sur les 5 blocs de compétences de l'AS. »

Les stages sont réalisés dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales

- Service de court séjour : médecine et chirurgie
 - Les centres hospitaliers d'Auxerre, Avallon, Troyes, Bar sur seine, Semur en Auxois et Tonnerre
 - La Polyclinique Sainte Marguerite d'Auxerre
- Service de soins de suite et de réadaptation
 - Les centres hospitaliers d'Auxerre, Avallon, Tonnerre et Bar sur seine
 - Le centre croix rouge de Migennes
 - Clinique Petit Pien
- Service de moyen ou long séjour
 - Les centres hospitaliers d'Auxerre, Avallon et Tonnerre
- Service de santé mentale
 - Le centre hospitalier spécialisé d'Auxerre dans les unités G. Soufflot, S. Vauban, Girard de Roussillon à Vézelay, unité Henry Ey à sens
 - Le foyer de vie et FAM à Tonnerre

³ Source : Article 4 de l'Arrêté du 10 juin 2021 (modifié par l'Arrêté du 09/06/2023) relatif à la formation conduisant au DEAS et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des Instituts de formation paramédicaux.

⁴ Source : Annexe III (Référentiel de formation) de l'Arrêté du 10 juin 2021 modifié.

- La maison d'accueil spécialisée à Augy
 - Le pôle handicap à la maison de retraite départementale de l'Yonne à Auxerre
 - Le FAM à Villeneuve sur Yonne et le FAH à Briennon sur Armançon
 - Clinique de Régennes
- Structure extra hospitalière
 - La MDR départementale d'Auxerre
 - Les SSIAD d'Avallon, Migennes et Tonnerre
 - Les EHPAD : Ancy le franc, Ervy le châtel, Les Riceys, Ligny le châtel, Chablis, Vermenton, Ravières, Migennes, Carisey, Briennon sur Armançon et Seignelay, Chaource, L'Isle sur serein, Saint bris le Vineux, Les Hortensias à Saint Florentin.
- La période intégrative : ce stage est organisé en fonction du projet professionnel de l'élève en accord avec l'équipe pédagogique. Il est effectué en fin de formation.

Comme cela a été énoncé dans le paragraphe sur les principes et les objectifs pédagogiques, la préparation, la fixation des objectifs et l'exploitation des stages ont un caractère institutionnel, collectif et individuel pour la progression de chaque élève.

L'équipe pédagogique élabore un tableau des stages en fonction des contraintes règlementaires et des potentiels d'accueil des différents établissements sollicités.

La recherche des terrains de stage par l'équipe pédagogique est organisée autour de la diversité des activités et des structures permettant aux élèves de rencontrer un maximum de situations et ainsi leur procurer la possibilité d'utiliser les connaissances à mettre en pratique.

Les lignes de terrain de stage des élèves sont fixées par l'équipe pédagogique en prenant en compte dans la mesure du possible les impératifs personnels des élèves (origine géographique, possession ou non du permis de conduire et disposition d'un véhicule personnel) et leurs expériences antérieures.

La préparation au départ en stage est réalisée en deux temps. D'abord en groupe classe, avec l'acquisition des connaissances de base pour le premier départ en stage.

Cette première partie est réalisée au cours des 7 premières semaines d'enseignements théoriques et comporte :

- L'hygiène des mains, les précautions « standard » ainsi que les mesures barrière liées à la prévention de la contamination au Coronavirus.
- Notions sur les A.E.S (Accident d'Exposition au Sang et aux liquides biologiques).
- Notions sur le secret professionnel.
- Introduction des valeurs professionnelles (droits du citoyen).

Une deuxième partie consiste en un apport de connaissances et un travail de réflexion menés sur la définition des objectifs institutionnels et personnels.

Un travail écrit individuel doit permettre :

- d'initier les élèves à un travail écrit correspondant à celui qui leur sera demandé pour le module 6.
- de rechercher les informations nécessaires à la réalisation de ce travail.

L'exploitation de stage est un temps d'échange en groupe classe organisé suivi d'un temps individuel proposé lors des entretiens pédagogiques individuels.

Le portfolio est sous la responsabilité de l'élève et doit l'accompagner sur tous les terrains de stage.

Il a pour but :

- de l'aider à prendre en main sa formation,
- de faciliter son apprentissage auprès des personnes soignées.

Il implique trois partenaires :

- l'élève lui-même afin de s'auto évaluer et de permettre d'élaborer les objectifs de stages
- l'équipe de soins afin de mener des actions personnalisées d'encadrement et d'évaluation
- les formateurs afin de mesurer l'évolution de chaque élève et de réajuster si besoin

Les congés annuels sont considérés comme un élément de la démarche pédagogique.

Au-delà de leur fonction principale de repos, ils ne doivent pas scinder une période d'apprentissage, et sont organisés comme suit :

- deux semaines en décembre
- une semaine en avril

5.3 Les cursus partiels de formation

5.3.1 Les équivalences de compétences ou allègements de certains modules de formation

Les élèves accueillis doivent être titulaires des diplômes suivant (Art. 15. de l'arrêté du 10 juin 2021) :

DIPLOME	MODULES A EFFECTUER EN IFAS
Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (DEAP)	DEAP 2006 API – SPI – TPG Module 1 : allègement de formation 84 heures Module 2 : allègement de formation 14 heures Module 3 : allègement de formation 28 heures Module 4 : allègement de formation 70 heures Module 7 Module 10 : allègement de formation 35 heures DEAP 2021 API – SPI – TPG Module 1 : allègement de formation 70 heures Module 2 : allègement de formation 7 heures Module 3 : allègement de formation 14 heures Module 4 : allègement de formation 56 heures
Diplôme d'assistant de régulation médicale (ARM)	API – SPI – TPG Module 1 Module 3 : allègement de formation 21 heures Module 4 : allègement de formation 161 heures Module 5 Module 6 : allègement de formation 21 heures Modules 7 - 8 Module 10 : allègement de formation 35 heures

Diplôme d'Etat d'ambulancier (DEA)	API – SPI – TPG Module 1 Module 2 Module 3 : allègement de formation 35 heures Module 4 : allègement de formation 168 heures Module 6 : allègement de formation 21 heures Module 7 Module 8 : allègement de formation 21 heures Module 9 : allègement de formation 14 heures Module 10 : allègement de formation 49 heures
Bac professionnel Services aux personnes et aux territoires (SAPAT)	API – SPI – TPG Modules 3 – 4 – 5 – 8 – 9 - 10
Bac professionnel Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP)	API – SPI – TPG Modules 3 – 4 - 5
Les diplômes ou certificats mentionnés aux articles D.451-88 et D.451-92 du Code de l'action sociale et des familles : <ul style="list-style-type: none"> - les titulaires du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile ou de la mention complémentaire d'aide à domicile sont, de droit, titulaires du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (DEAES) spécialité « accompagnement de la vie à domicile ». - les titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico-psychologique sont, de droit, titulaires du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (DEAES) spécialité « accompagnement de la vie en structure collective ». 	DEAES 2016 API – SPI – TPG Module 1 : allègement de formation 98 heures Module 2 : allègement de formation 14 heures Module 3 : Module 4 : allègement de formation 161 heures Modules 5 – 7 - 8 Module 10 : allègement de formation 35 heures DEAES 2021 API – SPI – TPG Module 1 : allègement de formation 98 heures Module 2 : allègement de formation 14 heures Module 3 : allègement de formation 63 heures Module 4 : allègement de formation 161 heures Module 7 Module 8 : allègement de formation 21 heures
Titre professionnel d'assistant de vie aux familles (TPAVF)	API – SPI – TPG Module 1 : allègement de formation 98 heures Modules 3 – 4 – 7 - 8 Module 9 : allègement de formation 28 heures Module 10 : allègement de formation 49 heures
Titre professionnel d'agent de service médico-social (TPASMS)	API – SPI – TPG Module 1 : allègement de formation 98 heures Module 2 : allègement de formation 14 heures Modules 3 – 4 - 5 Module 6 : allègement de formation 35 heures Module 7 Module 9 : allègement de formation 14 heures Module 10 : allègement de formation 49 heures

Arrêté du 09 juin 2023 portant diverses modifications relatives aux modalités de fonctionnement des Instituts de formation paramédicaux et aux formations conduisant aux DEAS et DEAP : Article 3 XII 5° : « Possibilité d'un Accompagnement Pédagogique Individualisé complémentaire aux élèves bénéficiant d'équivalences de compétences et allègements de formation : 35 heures maximum complémentaires lorsqu'elles sont prescrites dans le contrat pédagogique. »

5.3.2 Les agents des services hospitaliers

Extrait de l'arrêté du 10 juin 2021 modifié.

Art. 15. – « Les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service mentionnés au 2° de l'article 11 de l'arrêté du 7 avril 2020 modifié susvisé (« ou justifiant à la fois du suivi de la formation de soixante-dix heures relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté de services cumulée d'au moins six mois en équivalent temps plein ») sont dispensés de la réalisation d'une période de stage de cinq semaines. »

5.3.3 Les modules complémentaires suite à la Validation des acquis de l'expérience

L'IFAS accueille des élèves désireux d'obtenir la validation d'un ou plusieurs modules non obtenus lors de leur passage en jury VAE.

Les élèves souhaitant valider les modules complémentaires non acquis lors du jury de validation des acquis et de l'expérience, sont intégrés en fonction des modules et des places disponibles.

5.3.4 La revalidation de modules

Les élèves n'ayant pas validé un ou plusieurs blocs de compétences conduisant au DEAS de l'IFAS de Tonnerre ou d'un autre IFAS.

L'organisation de la formation répond aux critères suivant :

- permettre d'évaluer les acquisitions à l'issue de l'enseignement théorique du module concerné.
- permettre d'évaluer une compétence non acquise lors d'un cursus précédent.
- permettre à l'élève d'être présenté au plus tôt au jury DEAS.

6. Les axes d'amélioration engagés sur plusieurs années

L'adaptation de l'organisation des modules d'enseignement dans le respect du principe d'alternance a conduit à une évolution permanente au cours des années. La succession des modules et leur découpage ont répondu à des critères d'amélioration pour les élèves :

- Alternance de cours et de stage.
- L'enseignement théorique du module 6 avancé pour permettre aux élèves d'avoir plus de temps pour la réalisation du travail écrit.
- Le module 8 est organisé dès le 1^{er} groupement à l'IFAS afin que les acquisitions concernant l'hygiène répondent au mieux aux besoins des élèves en stage et facilitent leur encadrement.

D'autre part une recherche permanente de nouveaux terrains (SSIAD ...) devant permettre de balayer tous les secteurs d'activité des aides-soignants et d'accueillir des élèves dans des petites structures.

7. Le contenu des modules de formation

7.1. API - Accompagnement Pédagogique Individualisé

Objectifs

Réaliser un accompagnement pédagogique ciblé compte tenu de la diversité des profils et des nouvelles modalités d'accès à la formation.

Contenu	Intervenants	Méthodes pédagogiques	Nombre d'heure
Semaine 1			
Accueil et présentation de la formation	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT Isabelle MORDAL (Secrétaire IFAS)	Accueil des élèves et informations diverses (parking, self, local élèves, planning des cours, essayage et gestion des tenues professionnelles). Distribution des livrets d'accueil (GCS, IFAS). Lecture de la Charte informatique. Présentation de la formation avec le livret pédagogique. Distribution du livret de suivi pédagogique. Point sur les dossiers administratifs. Présentation de l'API complémentaire aux élèves en cursus partiel.	6h00
Intervention de Pôle Emploi	Mme MOKADDEM (Conseillère Pôle Emploi TONNERRE) Isabelle MORDAL (Secrétaire IFAS)	Information sur les droits et étude des dossiers individuels.	1h30
Présentation de la plateforme THEIA Rédaction des mails	Séverine FORGEOT	Apport théorique et présentation de la plateforme THEIA.	2h00
Notions de Français	Séverine FORGEOT	Tests de positionnement suivi d'une correction.	3h30
Présentation du règlement intérieur de l'IFAS	Mme FRANCOIS (Directrice) Séverine FORGEOT	Lecture et réponses aux questions diverses.	1h00
Intervention de la Mission Locale	Mme LARIVE (Conseillère à la mission locale de TONNERRE)	Présentation de la structure et des possibilités d'aides pour les élèves.	1h00
Notions de mathématiques	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Tests de positionnement suivi d'une correction. Calcul de planning de stage.	3h30

Conseils et astuces pour réussir sa formation	Séverine FORGEOT	Apport théorique sur les méthodes d'apprentissage.	2h00
Les codes sociaux de la santé et les règles professionnelles	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique.	2h00
Prise de notes et réalisation de fiches synthèses Recherche d'informations	Mme LAMOURET (Professeur de Français au Collège de SAINT FLORENTIN)	Travaux dirigés + apport théorique.	4h15
Méthodes de travail et d'apprentissage La lecture des consignes	Mme LAMOURET (Professeur de Français au Collège de SAINT FLORENTIN)	Travaux dirigés + apport théorique.	3h15
Semaine 5			
Présentation et préparation des stages Modalités des suivis pédagogiques Calendrier des évaluations	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT	Présentation des stages avec Recueil des principaux textes relatifs à la formation et Portfolio en parallèle. Explications sur l'utilisation du Portfolio et des outils de suivi en stage. Apport théorique sur la construction des objectifs personnels de stage et sur l'auto-évaluation en stage. Explication du document « Evaluation de l'acquisition des compétences en milieu professionnel ». Plannings de stage et réglementation du temps de stage. Présentation des « Modalités de recherche de période intégrative en milieu professionnel ». Présentation des outils et des modalités du suivi pédagogique. Présentation des modalités et du calendrier des évaluations.	4h00
Election des représentants des élèves	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT	Présentation des différentes instances de l'IFAS et du rôle des représentants des élèves avant de procéder à l'élection de ceux-ci.	1h00
TOTAL			35 H / 35 H

7.2. SPI / TPG - Suivi pédagogique individualisé et travaux personnels guidés

Objectifs du suivi pédagogique individualisé

Poursuivre l'accompagnement pédagogique tout au long de la formation

Objectifs des travaux personnels guidés

Accompagner le travail personnel : travail préparatoire en amont des apports, temps de révisions ...

Contenu	Intervenants	Méthodes pédagogiques	Nombre d'heure
Semaine 10 – 7h00 de SPI et 7h30 de TPG			
Entretiens de suivis pédagogiques individualisés	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT	45 minutes d'entretien de suivi pédagogique individualisé par élève.	14h30
Travaux personnels guidés pour préparer certains cours théoriques du Module 3 pendant les entretiens de SPI	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT	Travaux dirigés sur l'appareil cardio-vasculaire, le système nerveux, les hémorragies, vocabulaire médical.	
Evaluation formative Module 1	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT	Questions à choix multiples, questions à réponses ouvertes courtes et étude de situation.	
Semaines 11,12 et 14 – 12h30 de TPG			
Techniques de manutention autour du fauteuil et du lit et aides techniques en 4 groupes	Séverine FORGEOT Christine BRIQUEMONT (AS USSR CH TONNERRE)	3h00 de travaux pratiques par groupe.	12h30
Travaux personnels guidés pour préparer certains cours théoriques du Module 4 pendant les TP de manutention	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT	Travaux dirigés cas clinique de toilette et autres.	
Semaine 17 – 15h00 de TPG			
Entretiens de suivis pédagogiques individualisés	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT	45 minutes d'entretien de suivi pédagogique individualisés par élève.	15h00
Travaux personnels guidés pour préparer certains cours théoriques du Module 4 pendant les entretiens de SPI	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT	Travaux dirigés.	
Evaluation formative Modules 3 et 4	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT	Questions à choix multiples, questions à réponses ouvertes courtes et étude de situation.	
TOTAL			42H / 42 H

7.3. Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Module 1

Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Compétence 1

Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires

Objectifs de formation

- Identifier le rôle de l'aide-soignant dans les situations de soins de la vie quotidienne
- Rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer la situation et les besoins de la personne
- Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé à partir de l'évaluation de la situation
- Evaluer l'accompagnement mis en œuvre et le réajuster

Contenu	Intervenants	Méthodes pédagogiques	Nombre d'heure
Semaines 1 – 2 – 3 – 5 – 7 et 8			
Le cycle de la vie	Séverine FORGEOT	Apport théorique + travail dirigé	1h00
Autonomie, dépendance et indépendance	Séverine FORGEOT	Apport théorique	1h15
Notions de personne et étapes de la vie	Séverine FORGEOT	Apport théorique et travaux dirigés	2h00
Démographie de la personne âgée et notion de fragilité	Séverine FORGEOT	Apport théorique	45 minutes
Le raisonnement clinique	Séverine FORGEOT	Travaux dirigés + apport théorique	2h15
Rôle AS auprès d'un résident en foyer de vie	Mmes DUPONT et NAULOT (AS foyer de vie CH TONNERRE)	Présentation de fonction et de service + apport théorique	2h00
Croyances et religions	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	2h15
Présentation du service de santé publique et du CeGIDD	Mme LHUSSIEZ et ROBIN(IDE Santé publique/CeGIDD CH AUXERRE)	Présentation de fonction et de service + apport théorique	1h30
Faire des soins, avoir soin et prendre soin	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	1h15
Hygiène des mains	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	1h15
TP Hygiène des mains	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT Me BRIQUEMONT (AS USSR CH TONNERRE)	Travaux pratiques	3h15

Les appareils génitaux masculin et féminin	Mr JACQUOT (Professeur collègue)	Apport théorique + schémas à compléter	3h30
Grossesse et accouchement Suites de couche et nouveau-né	Mme COUTURET (Sage-femme CH AUXERRE)	Apport théorique	3h00
Santé publique	Mr CONCHES (IDE de santé publique ARS de l'YONNE)	Apport théorique	2h30
Le système de santé français	Mme MUSZKIETA (Cadre IDE)	Apport théorique + vidéos	3h15
L'inné et l'acquis	Séverine FORGEOT	Apport théorique et vidéos	2h15
Réflexion sur la théorie de soins	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique	2h00
Réfection de lit occupé et inoccupé	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	1h15
TP Réfection de lit en 3 groupes	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travaux pratiques	1h15 (x3)
Les groupes d'appartenance	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	2h00
L'observation	Séverine FORGEOT	Apport théorique et jeux	3h15
La chambre d'observation	Séverine FORGEOT	Travail dirigé à partir d'une scénette en vidéo	4h15
L'hygiène bucco-dentaire	Séverine FORGEOT	Quizz et schémas à compléter + apport théorique + vidéos	2h15
Entretien des prothèses dentaires	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique	1h00
Les aides au maintien à domicile	Mr PATIN (IDE au Dispositif d'Appui à la Coordination de l'Yonne)	Apport théorique + travaux dirigés	4h00
La famille, le groupe social et le lien social	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	2h00
Le recueil de données	Séverine FORGEOT	Apport théorique	1h30
Présentation de la Démarche de soins Module 1 et du plan guide	Séverine FORGEOT	Apport théorique	1h30
Raisonnement clinique en cascade	Séverine FORGEOT	Travail dirigé sur une étude de situation	3h15
Exercices de raisonnement clinique	Séverine FORGEOT	Travaux dirigés	10h00
Installation et aide au repas	Séverine FORGEOT	Travaux dirigés + apport théorique + vidéos	2h15
Accompagnement à la rééducation, insertion sociale et professionnelle	Mmes LANGIN et MONTERO (IDE USSR CH TONNERRE)	Présentation de fonction et de service + apport théorique	1h00
La toilette et le rasage	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	3h15
TP Toilette en 3 groupes	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travaux pratiques	4h15 (x3)

L'hygiène et l'équilibre alimentaire	Mme VIRLY (Diététicienne)	Apport théorique	4h15
Le développement psychosocial de l'Homme en 3 groupes	Séverine FORGEOT	Travaux dirigés + apport théorique	4h15 (x3)
TD sur les aides à l'élimination	Séverine FORGEOT	Travail dirigé	2h00 (x3)
TD sur le Handicap en 3 groupes	Séverine FORGEOT	Travail dirigé	2h15 (x3)
Les aides à l'élimination (toilettes, chaise percée, bassin, urinal)	Séverine FORGEOT	Apport théorique + vidéos	3h15
Le sommeil	Séverine FORGEOT	Apport théorique + vidéos	1h15
Rôle AS dans l'installation au sommeil	Séverine FORGEOT	Apport théorique	2h00
Habillage et déshabillage	Mme GOBEROT (ergothérapeute USSR CH TONNERRE)	Apport théorique	1h00
Entretien des ongles	Séverine FORGEOT	Quizz et schémas à compléter + apport théorique + vidéos	45 minutes
Onychomycose	Séverine FORGEOT	Quizz + apport théorique + vidéos	1h00
Ongle incarné	Séverine FORGEOT	Quizz + apport théorique + vidéos	1h15
Présentation de l'accueil de jour et du PASA	Mme Corinne PERO (Cadre de santé CH AUXERRE)	Présentation de fonction et de service + apport théorique	2H00
La protection juridique	Mme SAVADOGO (mandataire judiciaire AYUDA SOCIAL EXPERT MJPM)	Apport théorique	1h30
Le vieillissement physio-psychologique de l'Homme	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Apport théorique + vidéos	1h45
Rôle AS dans les activités d'accompagnement à la vie sociale	Mme COMPAIN (Responsable Animation CH TONNERRE)	Présentation de fonction et de service + apport théorique + réalisation d'affiche	7h30
Mise en place d'activités auprès de résidents en EHPAD et Foyer de vie	Mme COMPAIN (Responsable Animation CH TONNERRE) et l'équipe d'animation	Travaux pratiques	3h15
L'alcoolisation materno-foetale	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	2h15
Législation de la mort	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	2h15
Les généralités du soin	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	1h45
Santé individuelle	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé	1h00
L'entretien des cheveux et pédiculose	Séverine FORGEOT	Apport théorique + schéma à compléter + vidéos	2h15

L'incontinence urinaire en 3 groupes	Séverine FORGEOT	Apport théorique	1h15 (x3)
TD sur les protections anatomiques en 3 groupes	Séverine FORGEOT	Travail dirigé	1h15 (x3)
Les protections anatomiques	Séverine FORGEOT	Apport théorique	45 minutes
Le handicap	Séverine FORGEOT	Apport théorique	2h00
Présentation de la plateforme OASIS 89 en partenariat avec l'IFAS d'AUXERRE	Mme Karine GODO	Apport théorique	1h30
Présentation de l'Assurance Maladie en partenariat avec l'IFAS d'AUXERRE	Mme GUENIN (CPAM AUXERRE)	Apport théorique	2H30
Sensibilisation au handicap en partenariat avec l'IFAS d'AUXERRE	Mme NAUDIN Comité départemental handisport de l'Yonne	Ateliers pratiques avec HANDISPORT	4h00
Documents de stage	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT	Distribution des documents relatifs au départ en stage et réponses aux questions diverses	30 minutes
Temps de retour de stage	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT	Echanges sur le vécu de stage et réponses aux questions diverses	1h00
TOTAL			147 H / 147 H

Module 2

Repérage et prévention des situations à risque

Compétence 2

Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.

Objectifs de formation

- Identifier et analyser les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne
- Mettre en œuvre les actions de prévention adéquates
- Evaluer ces actions et les réajuster

Intitulé du cours	Intervenants	Méthodes pédagogiques	Nombre d'heure
Semaine 11			
Prévention des troubles de la déglutition	Séverine FORGEOT	Quizz + apport théorique + vidéos	2h15
Prévention de la déshydratation	Séverine FORGEOT	Cas clinique + apport théorique	1h15
La dénutrition	Mme MARCHISET (Diététicienne CH TONNERRE)	Apport théorique	2h00
Violences faites aux femmes	Major DROULEZ de la Gendarmerie de Tonnerre	Apport théorique	2h00

Les addictions	Mme PETIT (IDE à Addictions France)	Apport théorique	3h15
Le syndrome de glissement	Mr SOLANAS (IDE Médecine CH TONNERRE)	Retour d'expérience + apport théorique	4h15
Le risque suicidaire	Mme PERNOT (Psychologue CHSY)	Apport théorique	2h00
Impact environnemental sur la santé	Séverine FORGEOT	Travail dirigé de réalisation d'exposés et restitution par les élèves	4h00
TOTAL			21 H / 21 H

Modalités d'évaluation du bloc de compétence

- Etude de situation
- Evaluation des compétences en milieu professionnel

Critères d'évaluation :

- 1 – Pertinence de l'analyse de la situation de la personne
- 2 – Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne
- 3 – Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement
- 4 – Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale
- 5 – Pertinence dans l'accompagnement des aidants
- 6 – Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités
- 7 – Repérage des situations à risque
- 8 – Pertinence des mesures de prévention proposées
- 9 – Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre

7.4. Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Module 3 Evaluation de l'état clinique d'une personne

Compétence 3

Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins.

Objectifs de formation

- Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer l'état clinique de la personne
- Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne et le caractère urgent d'une situation
- Relever et analyser une donnée par rapport à des normes, alerter en cas d'écart et tracer la donnée avec exactitude
- Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des informations permettant d'organiser et mettre en œuvre l'activité de soin

Intitulé du cours	Intervenants	Méthodes pédagogiques	Nombre d'heure
Semaines 7 – 10 et 12			
Vocabulaire médical	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Apport théorique + jeu	3h15
Maladie aiguë et maladie chronique	Séverine FORGEOT	Apport théorique	1h00
Les processus pathologiques	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Apport théorique	1h00
Mesure du poids, de la taille et des périmètres	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique	2h15
L'appareil respiratoire	Mr JACQUOT (Professeur collègue)	Apport théorique + schémas à compléter	2h00
L'appareil digestif	Mr JACQUOT (Professeur collègue)	Apport théorique + schémas à compléter	2h15
Thermorégulation et température corporelle	Séverine FORGEOT	Quizz + apport théorique + vidéos	1h45
Etat de conscience et inconscience	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Apport théorique + vidéos	1h30
L'appareil urinaire	Mr JACQUOT (Professeur collègue)	Apport théorique + schémas à compléter	2h00
Le système endocrinien	Mr JACQUOT (Professeur collègue)	Apport théorique + schémas à compléter	2h15
Les selles et les urines	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Quizz + apport théorique + vidéos	2h15
Les vomissements	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	1h00
La peau et les muqueuses	Mr JACQUOT (Professeur collègue)	Apport théorique + schémas à compléter	1h45
Les organes de sens	Mr JACQUOT (Professeur collègue)	Apport théorique + schémas à compléter	2h30
Les os, le squelette et les muscles	Mr JACQUOT (Professeur collègue)	Apport théorique + schémas à compléter	3h15

Aspect de la peau et œdèmes	Séverine FORGEOT	Apport théorique + vidéos	2h15
La diurèse	Séverine FORGEOT	Quizz + apport théorique + vidéos	1h30
Lien psyché Soma	Mme PERNOT (Psychologue CHSY)	Apport théorique	2h00
L'appareil cardio-vasculaire	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	4h15
Le système nerveux	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	4h15
Le système immunitaire	Mr JACQUOT (Professeur collège)	Apport théorique + schémas à compléter	4h15
La douleur physique Outils d'évaluation de la douleur	Rachel THIERY (IDE Urgences/USC CH TONNERRE)	Apport théorique	2h00
La douleur psychique	Mme CAILLET- SAINJEON (Psychologue EMSP CH AUXERRE)	Apport théorique	1h00
Pulsations cardiaques	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	1h15
Pression artérielle	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	2h15
TP mesure pression artérielle et pulsations cardiaques en binômes	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT	Travaux pratiques	3h15
Surveillance de la fonction et de la fréquence respiratoire	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	1h15
Surpoids, obésité et calcul de l'IMC	Séverine FORGEOT	Apport théorique + vidéos	1h45
Les hémorragies	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique + jeu	4h15
Bandelette urinaire	Séverine FORGEOT	Apport théorique	1h00
Prélèvement des selles et recueil des expectorations	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	1h00
Transcription des paramètres vitaux	Séverine FORGEOT	Apport théorique + exercices	2h00
Glycémie capillaire et lecture instantanée transdermique	Rachel THIERY (IDE Urgences/USC CH TONNERRE)	Apport théorique	2h15
Recueil de la saturation en oxygène	Rachel THIERY (IDE Urgences/USC CH TONNERRE)	Apport théorique	1h00
Alerte et urgences	Mme Dina LECOURIEUX- LENOIR (IDE libérale)	Apport théorique	4h15
TOTAL			77 H / 77 H

Module 4

Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

Compétence 4

Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne.

Objectifs de formation

- Mettre en œuvre des soins personnalisés à partir de l'évaluation de la situation
- Evaluer la qualité d'un soin et identifier les éléments à réajuster

Intitulé du cours	Intervenants	Méthodes pédagogiques	Nombre d'heure
Semaines 11 – 13 – 14 – 15 – 16 – 17 – 18 et 19			
AFGSU niveau II	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Mr JACQUELARD (Ambulancier SMUR CH TONNERRE)	Vidéos + apport théorique + simulation avec mannequins + pratique guidée + Quizz	24h00
Pharmacologie Rôle AS dans l'aide à la prise des médicaments	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique	4h15
Pose de suppositoire d'aide à l'élimination, application de crème et pommade	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Apport théorique	30 minutes
Lavage oculaire et instillation de collyre	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Apport théorique	30 minutes
Les soins en situation aigüe	Séverine FORGEOT	Apport théorique	45 minutes
Chirurgie, observation et surveillance des patients sous perfusion, observation des pansements, collaboration pour le 1 ^{er} lever	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	4h15
Les pathologies cardiaques Pose de bas de contention	Mme MUSZKIETA (cadre de santé)	Apport théorique + vidéos	6h30
Les pathologies de l'appareil respiratoire et examens	Dr TABOURET PICOCHÉ (médecin traitant)	Apport théorique	4h15
Oxygénothérapie : montage et entretien du matériel, surveillance du patient, changement de lunette à O ² avec tubulure sans intervention sur le débitmètre, pose et changement de masque pour l'aide à la respiration en situation stable chronique Montage et entretien du matériel d'aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire	Mme THIERY (IDE Urgences/USC CH TONNERRE)	Apport théorique	2h15
Montage du matériel d'aspiration et d'oxygénothérapie en groupes	Mme THIERY (IDE Urgences/USC CHTONNERRE) - Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travaux pratiques	2h00
Le patient intubé et ventilé	Eric SOLANAS (IDE Médecine CH TONNERRE)	Apport théorique	2h15

Les pathologies de l'appareil digestif	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	2h15
Cancérologie	Mme MUSZKIETA (cadre de santé)	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	4h15
Présentation du dépistage des cancers	Dr CORNELIS (Médecin coordonnateur Centre de coordination du dépistage des cancers site de l'Yonne à AUXERRE)	Présentation de l'association	1h45
Les pathologies du système nerveux	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	7h30
Traumatismes crâniens	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	1h30
Epilepsie	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	1h30
Méningites	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	1h15
Les pathologies de l'appareil urinaire Observation du patient sous dialyse Sonde urinaire	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	4h15
TP vidange aseptique du sac collecteur d'urines en 3 groupes	Séverine FORGEOT	Travaux pratiques	1h00 (x3)
Recueil aseptique d'urines hors sonde urinaire	Mme THIERY (IDE CH TONNERRE)	Apport théorique	1h00
Maladies infectieuses, IST	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	2h15
La grippe saisonnière	Séverine FORGEOT	Quizz + apport théorique + vidéos	1h45
Les pathologies immunodéficientes	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	2h15
Le diabète	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	4h15
Yonne diabète	Mme WEINBRENNER (Présidente de l'association)	Présentation de l'association	1h30
Fracture du col du fémur et PTH	Séverine FORGEOT	Apport théorique + vidéos	2h15
Mycoses et gale	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	2h00
Brûlures et gelures	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	1h30
Les régimes alimentaires	Mme VIRLY (Diététicienne)	Apport théorique	4h15
Les démences	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	1h45
La maladie d'Alzheimer	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	2h00
Les pathologies et modes d'hospitalisation en psychiatrie	Mme CHENAL (IDE liaison psychiatrique du CH AUXERRE)	Apport théorique	6h30

Les escarres	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	3h15
Surveillance de l'alimentation par sonde	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	1h00
Moyens pour réchauffer ou abaisser la température corporelle	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	1h00
Les fractures	Séverine FORGEOT	Apport théorique + vidéos	2h15
Rôle AS dans les immobilisations (plâtre, attelles, tractions)	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique	2h00
Ouverture du matériel stérile + TP	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Apport théorique + travaux pratiques	2h15
Soins de bouche non médicamenteux	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique	1h00
TP Soins de bouche non médicamenteux en 3 groupes	Séverine FORGEOT	Travaux pratiques	30 minutes (x3)
Le décès en unité de soins	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	2h15
Symptômes désagréables de fin de vie	Eric SOLANAS (IDE Médecine CH TONNERRE)	Apport théorique	2h00
Démarche de soins	Séverine FORGEOT	Travaux dirigés à partir de cas clinique	13h00
La notion de parcours de soin	Mr CONCHES (IDE de santé publique ARS de l'YONNE)	Apport théorique	2h00
Surveillance d'une personne sous moniteur à prise de constantes directes et automatiques	Mme THIERY (IDE Urgences/USC CH TONNERRE)	Apport théorique	1h00
Aide et assistance d'une personne atteinte de diarrhée	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	45 minutes
Les troubles du neuro-développement	Mr DENIS (Psychologue à l'EPNAK : Les petits princes à Auxerre et Les Oliviers à Sens)	Apport théorique	2h00
Les troubles autistiques	Mme CHAUSSE (Association PAPAYE)	Apport théorique	4h15
Stomies digestives et soins d'hygiène	Séverine FORGEOT	Apport théorique + vidéos	2h15
TP Soins d'hygiène aux personnes porteuses d'une entérostomie cicatrisée en 3 groupes	Séverine FORGEOT	Travaux pratiques	1h00 (x3)
Pose de collecteur externe	Séverine FORGEOT	Apport théorique + vidéo	1h00
TP pose collecteur externe en 3 groupes	Séverine FORGEOT	Travaux pratiques	1h00 (x3)
Présentation Don du sang	Mme ROLLIN (bénévole EFS intervenante en milieu scolaire)	Présentation de l'Association	1h30

COVID-19 et maladies émergentes	Dr CALLANQUIN (Médecin hygiéniste CH AUXERRE)	Apport théorique	4h15
Toilette complète au lit TP en 3 groupes	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travaux pratiques	4h15 (x3)
Greffes et don d'organes	Mme VANNIER (IDE au CH AUXERRE)	Apport théorique et retour d'expérience	3h15
La chambre mortuaire	Mme CORPET et Mr SOUMY (Agents de service mortuaire au CH TONNERRE)	Présentation de fonction et de structure	1h00
Journée de regroupement des 4 IFAS de l'Yonne	Formatrices des IFAS de l'Yonne	A définir	8h00
Evaluation du Bloc 1	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT Isabelle MORDAL (Secrétaire de l'IFAS TONNERRE)	Epreuve écrite individuelle sur table	3h00
TOTAL			182 H / 182 H

Module 5

Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

Compétence 5

Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation.

Objectifs de formation

- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements
- Evaluer et mobiliser les ressources de la personne et favoriser son autonomie
- Identifier et utiliser les techniques préventives de manutention
- Utiliser les aides à la manutention (matériels)
- Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, et les mesures de prévention appropriées

Du fait du nombre plus important d'élèves à former sur la promotion (34 élèves), la promotion sera séparée en quatre groupes afin d'avoir des enseignements pratiques de qualité.

Pour se faire, deux jours de formation sont organisés en distanciel sur ce Module.

Intitulé du cours	Intervenants	Méthodes pédagogiques	Nombre d'heure
Semaines 7 – 13 et 14			
TD sur les grands principes en manutention Présentation du livret pédagogique de manutention	Séverine FORGEOT	Travail dirigé	1h15
Les principes pendant l'effort et règles de manutention (caisson abdominal, position d'équilibre, règles de sécurité, organisation ...)	Séverine FORGEOT	Apport théorique	1h00
Les aides à la mobilisation et à la marche et déplacements	Mme GOBEROT (Ergothérapeute USSR CH TONNERRE)	Apport théorique et démonstration de matériels	2h00
La réglementation en manutention	Séverine FORGEOT	Apport théorique	45 min
TP Techniques de manutention autour du fauteuil et du lit et aides techniques en 4 groupes	Séverine FORGEOT Christine BRIQUEMONT (AS USSR CH TONNERRE)	Travaux pratiques	3h45 (x 4)
TP Techniques de manutention et pathologies en 4 groupes	Séverine FORGEOT Christine BRIQUEMONT (AS USSR CH TONNERRE)	Travaux pratiques	3h45 (x 4)
Prévention des chutes en 4 groupes	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	1h45 (x4)
Installation de la personne en 4 groupes	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	2h00 (x4)
L'appareil locomoteur et la physiologie du mouvement en 4 groupes	Mr JACQUOT (Professeur Collège)	Apport théorique + schémas à compléter	2h15 (x4)
Verticalisateur et lève-personne	Mme VOYE CHANLIN (IDE formée en manutention)	Travaux pratiques	1h30 (x4)
Port de charge et conséquences	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique + vidéos en distanciel	4h15
Les troubles musculo-squelettiques	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + quizz + apport théorique en distanciel	2h15
Ankyloses et attitudes vicieuses	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + quizz + apport théorique en distanciel	3h15
Travail à partir du livret pédagogique et des vidéos de manutention	Séverine FORGEOT	Travail dirigé en distanciel + vidéos + livret pédagogique	2h00
Exploitation d'une situation de manutention	Séverine FORGEOT	Travail dirigé en distanciel + auto-correction	3h15
TOTAL			35 H / 35 H

Modalités d'évaluation du bloc de compétence

- Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4
- Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5
- Evaluation des compétences en milieu professionnel
- Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2

Critères d'évaluation :

- 1 – Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée
- 2 – Conformité des modalités de recueil des données
- 3 – Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent
- 4 – Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser
- 5 – Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques
- 6 – Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation
- 7 – Analyse de la qualité du soin réalisé
- 8 – Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources
- 9 – Conformité des modalités d'installation et de mobilisation des personnes
- 10 – Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace
- 11 – Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises

7.5. Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Module 6

Relation et communication avec les personnes et leur entourage

Compétence 6

Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.

Objectifs de formation

- Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect de la déontologie et des valeurs professionnelles
- Identifier les besoins et les attentes de la personne et de son entourage, les reformuler et proposer des informations adaptées à la situation

Intitulé du cours	Intervenants	Méthodes pédagogiques	Nombre d'heure
Semaines 6 et 9			
Communication verbale et non verbale	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travaux dirigés + apport théorique + vidéos	4h15
Musicothérapie en 2 groupes	Mme SERRES (Musicothérapeute)	Travaux pratiques	1h15 (x2)
Outils informatiques en 2 groupes	Mme MORDAL (Secrétaire de l'IFAS de TONNERRE)	Apport théorique et démonstration	1h15 (x2)
La démarche éducative	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique	1h00
Modalités du travail préparatoire et d'évaluation du Module 6 Présentation des grilles d'évaluation	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT	Informations et réponses aux questions diverses	3h15
Education thérapeutique du patient	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	1h15
Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	2h15
Les valeurs	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	1h15
Chartes de la personne hospitalisée, charte européenne de l'enfant hospitalisé, charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	2h45
Deuil et situations de fin de vie Démarche éthique	Mme CAILLET-SAINJEON (Psychologue EMSP CH AUXERRE) et Mme GUILLOT (IDE EMSP CH AUXERRE)	Apport théorique	04h15
La loi du 04/03/2002	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	4h30
Accueil et accompagnement d'une personne	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	1h45

Aide à la rédaction du travail écrit relatant une situation relationnelle	Mme LAMOURET (Professeur de Français Collège de SAINT FLORENTIN) Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	3h15
Adaptation de la communication et de la relation dans les situations spécifiques (désorientation, pathologies chroniques, urgence, annonce d'un diagnostic ...)	Mme PICOCHÉ (Médecin traitant)	Apport théorique	2h15
Gestion de l'agressivité et moyens de défense du soignant	Mr ROY (Responsable Punch Fit AUXERRE et ancien AS au CHSY)	Apport théorique + travaux pratiques	3h15
Adaptation de la communication et de la relation dans les situations spécifiques (situation de handicap et de violence)	Mr SI AHMED (Cadre de santé) et Mme MOUFID (AS Unité VAUBAN) au CHSY Auxerre	Apport théorique	4h00
TD Jeux de rôle en communication en 2 groupes	Mme MUSZKIETA (Cadre de santé)	Jeux de rôle	2h15 (x2)
Outils informatiques en 2 groupes	Mme MORDAL (Secrétaire de l'IFAS de TONNERRE)	Apport théorique et démonstration	2h00 (x2)
Le secret professionnel	Mme MUSZKIETA (Cadre de santé)	Travail dirigé + jeu de rôle + apport théorique	2h00
Information au patient et rôle AS	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	45 minutes
Les contentions	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	2h15
La bientraitance	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique + vidéos	2h00
Aide à la rédaction du travail écrit relatant une situation relationnelle Préparation à l'argumentation orale	Mme LAMOURET (Professeur de Français Collège de SAINT FLORENTIN) Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	10h45
Les animations à but thérapeutique	Mme BENOIST (IDE CHSY)	Apport théorique	2h00
Relation de confiance et adaptation de la communication et de la relation aux situations de fin de vie	Mme LODI (IDEC LISP CH La Réole Sud Gironde)	Apport théorique	02h00
Présentation de la langue des signes française et des outils de communication adaptés au handicap	Mme GUDIN (AS au CME Les Petits Princes à AUXERRE)	Apport théorique et retour d'expérience	1h15
Présentation de la ville de Tonnerre et de ses prestations	Mme VEYRAT DAL DEGAN (chargée de communication)	Echanges avec les élèves	1h00
TOTAL			70 H / 70 H

Module 7

Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

Compétence 7

Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels.

Objectifs de formation

- Sélectionner les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure
- Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation

Intitulé du cours	Intervenants	Méthodes pédagogiques	Nombre d'heure
Semaine 19			
Tutorat et accompagnement des personnes en formation	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	2h15
La démarche pédagogique	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique	2h00
Présentation des modalités et de la grille d'évaluation du module 7	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT	Informations et réponses aux questions diverses	1h00
Elaboration d'une Charte d'encadrement et d'un livret d'accueil en milieu professionnel en groupes	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT	Travail dirigé + présentation du travail à l'oral	12h30
Présentation de la Charte d'encadrement et du livret d'accueil réalisés par chaque groupe pour l'évaluation	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT	Présentation orale et réponses aux questions diverses	3h15
TOTAL			21 H / 21 H

Modalités d'évaluation du bloc de compétence

- Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée
- Evaluation des compétences en milieu professionnel

Critères d'évaluation :

- 1 – Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle
- 2 – Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage
- 3 – Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage
- 4 – Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel
- 5 – Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel

Pour le Module 6 : un travail préparatoire à la rédaction d'une situation relationnelle est demandé lors du premier stage afin d'amener l'élève à réaliser progressivement l'exploitation de celle-ci en effectuant les liens avec les apports théoriques.

7.6. Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Module 8

Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

Compétence 8

Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés.

Compétence 9

Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins.

Objectifs de formation

- Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés à différentes situations d'entretien et utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées
- Identifier et prendre en compte les risques de contamination et les infections associées aux soins
- Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques et les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile
- Identifier et prendre en compte les circuits et appliquer les procédures
- Repérer les anomalies et dysfonctionnements des locaux et des matériels, les signaler et identifier les mesures appropriées

Intitulé du cours	Intervenants	Méthodes pédagogiques	Nombre d'heure
Semaine 4			
Généralités sur les infections associées aux soins, organisation de la lutte sur les IAS Bon usage des antibiotiques et vaccination	Dr CALLANQUIN (Médecin hygiéniste)	Apports théoriques et cas cliniques + quizz	4h15
Précautions standard Bionettoyage	Dr CALLANQUIN (Médecin hygiéniste)	Apports théoriques + quizz	4h15
Précautions complémentaires Gestion des déchets et du linge Traitement des dispositifs médicaux réutilisables Hygiène environnementale	Dr CALLANQUIN (Médecin hygiéniste)	Apports théoriques	8h30
Présentation des modalités et de la grille d'évaluation du module	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT	Informations et réponses aux questions diverses	2h00
Le guéridon de soins	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique	2h00
TD bionettoyage cabinet de toilette	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé	1h15
Les mécanismes de l'infection	Mr JACQUOT (Professeur Collège)	Apport théorique + schémas à compléter	6h30

Le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (FSSCT)	Mmes BRIQUEMONT et DURE (AS USSR et SSIAD CH TONNERRE)	Apport théorique	1h00
Ateliers de bionettoyage de l'environnement et d'entretien des sols en 3 groupes	Mme BRIQUEMONT Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT	Travaux pratiques + apport théorique	2h15 (x3)
Accident d'exposition au sang et aux liquides biologiques Accident du travail et maladie professionnelle	Mme SERVAIS (IDE médecine préventive CH AUXERRE)	Apport théorique	2h30
Repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements des matériels	Mr ORTEGA (Informaticien référent du matériel biomédical CH TONNERRE)	Apport théorique	30 min
TOTAL			35 H / 35 H

Modalités d'évaluation du bloc de compétence

- Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel
- Evaluation des compétences en milieu professionnel

Critères d'évaluation :

1 – Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation

2 – Conformité de l'application des règles :

- de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie
- de traçabilité
- liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets

3 – Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement

4 – Pertinence du repérage et du traitement des anomalies

5 – Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés

6 – Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail

7.7. Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

**Module 9
Traitement des informations**

Compétence 10

Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l’outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.

Objectifs de formation

- Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations liées aux soins, transcrire et transmettre les données recueillies,
- Identifier et utiliser les différentes modalités de communication (écrit, oral, numérique, ...)
- Analyser une situation, identifier les informations pertinentes à transmettre et les actions à proposer dans le cadre d’un projet de soins ou de vie

Module 9 Traitement des informations			
Intitulé du cours	Intervenants	Méthodes pédagogiques	Nombre d’heure
Semaine 21			
La transmission des informations	Séverine FORGEOT	Apport théorique	2h00
Les transmissions ciblées	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique	2h15
Le dossier patient	Séverine FORGEOT	Apport théorique	4h15
Présentation du logiciel EASILY	Mme THIERY (IDE Urgences/USC CH TONNERRE)	Présentation de logiciel	1h00
Transmissions ciblées	Séverine FORGEOT	Travaux dirigés	15h00
La CNIL, application à la santé	Mr ORTEGA (informaticien CH TONNERRE)	Apport théorique	1h00
Présentation du logiciel NET SOINS	En cours de recherche	Présentation de logiciel	2h00
JOUR FERIE le 20/05/2024			7h30
TOTAL			35 H / 35 H

Module 10

Travail en équipe pluri professionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques

Compétence 11

Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques.

Objectifs de formation

- Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention
- Organiser et prioriser son activité et l'activité d'un groupe de pairs et d'apprenants
- Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation
- Identifier les événements indésirables et les non-conformités
- Exercer son activité dans une démarche permanente d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins
- Identifier les actions contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences

Intitulé du cours	Intervenants	Méthodes pédagogiques	Nombre d'heure
Semaine 20			
L'équipe de soins	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique	2h00
L'organisation du travail en équipe	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique	2h00
L'organisation du travail	Séverine FORGEOT	Travaux dirigés	11h15
Les différents types de réunion	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	2h00
Les différents professionnels de santé	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Apport théorique	2h00
Intégration et positionnement	Maria Elisabete DE OLIVEIRA	Travail dirigé + apport théorique	1h00
Le syndrome d'épuisement professionnel	Séverine FORGEOT	Travail dirigé + apport théorique	2h00
Projet de vie individualisé	Mme COMPAIN (Responsable Animation CH TONNERRE)	Apport théorique	2h00
Gestion des risques, vigilances et qualité Certification des établissements de santé Démarche et méthodes d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins Les indicateurs qualité : signification et utilisation Méthodes et outils d'analyse critique sur les pratiques Les événements indésirables : repérage, procédures, traçabilité, règlementation Les risques sanitaires	Recherche d'intervenant en cours	Apport théorique	A définir

La responsabilité	Mr DECROIX (juriste MACSF)	Organisation en cours avec l'IFAS d'Auxerre	A définir
Evaluation du Bloc 5	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT Isabelle MORDAL (Secrétaire de l'IFAS TONNERRE)	Epreuve écrite individuelle sur table	3h15
Semaine 22			
Législation du travail et du travail posté	Mme DE WYNDT (gestionnaire des ressources humaines CH TONNERRE)	Apport théorique	2h15
Sécurité incendie en 2 groupes	Mr GOURREAU (Responsable du service technique CH TONNERRE)	Apport théorique + mise en pratique	1h00 (x2)
Informations et bilan de fin d'année	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT	Questionnaire	4h15
Organisation d'un évènement de clôture de formation par les élèves	Maria Elisabete DE OLIVEIRA Séverine FORGEOT		15h00
Projet en cours de construction	Intervenants en cours de recherche		11h30
TOTAL			62H30 / 70 H

Modalités d'évaluation du bloc de compétence

- Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée
- Evaluation des compétences en milieu professionnel

Critères d'évaluation :

- 1 – Fiabilité du recueil des données
- 2 - Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises
- 3 – Qualité des transmissions
- 4 – Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs
- 5 - Pertinence de l'organisation de son activité
- 6 - Pertinence de la participation à la démarche qualité et gestion des risques
- 7 – Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle
- 8 - Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation

8. DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Extrait de l'arrêté du 10 juin 2021 modifié par l'Arrêté du 09/06/2023.

Art. 7. – « L'évaluation des compétences acquises par l'élève est assurée par l'institut de formation et par le tuteur de stage tout au long de la formation selon les modalités d'évaluation définies dans le référentiel de formation en annexe III du présent arrêté. (...)

L'élève doit obtenir une note au moins égale à dix sur vingt correspondant à la compensation des notes des modules au sein d'un même bloc de compétence. Les notes se compensent entre elles, lorsqu'elles sont supérieures ou égales à 8 sur 20, et elles sont de même coefficient. »

« Cet article s'applique à compter des jurys de certification de Juillet 2023, y compris aux élèves redoublants. »

Blocs de compétences	Compétences	Modules de formation	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Etude de situation Évaluation des compétences en stage
	2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque	
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Évaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 Évaluation des compétences en stage
	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	
	5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée Évaluation des compétences en stage
	7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en stage Evaluation des compétences en stage
	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins		
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	Module 9. – Traitement des informations	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en stage

9. DISPOSITIF DE SUIVI PEDAGOGIQUE

Définition

C'est un accompagnement personnalisé de l'élève au cours de sa formation visant à faire émerger et développer ses capacités à se questionner en vue de progresser dans son projet professionnel.

Ce suivi sera efficient seulement si l'élève est totalement impliqué en tant qu'« acteur » de sa formation.

Les valeurs

La relation de confiance et le respect entre l'élève et le formateur sont les socles de cet accompagnement.

Les entretiens de suivi pédagogique sont retracés dans le dossier de suivi de formation. Toute information jugée confidentielle recueillie lors de l'entretien ne sera tracée qu'avec l'accord des deux parties.

Le suivi pédagogique est un droit octroyé à chaque élève de manière équitable permettant de valoriser ce dernier dans son processus d'apprentissage.

Les objectifs

Le suivi pédagogique permet à l'élève de :

- se situer dans son projet de formation et son projet professionnel
- repérer ses ressources et ses difficultés
- verbaliser son vécu
- développer et s'approprier ses capacités d'autoévaluation
- repérer les axes de progression

Le suivi pédagogique permet au formateur de :

- connaître l'élève dans son parcours antérieur
- identifier les ressources et les difficultés de l'élève
- effectuer un bilan de parcours de formation
- guider et réorienter l'élève
- contractualiser des objectifs pédagogiques au besoin
- valoriser et encourager l'élève dans sa progression

Formes de suivi

Différents types d'entretien sont mis en place durant la formation :

- individuel programmé
- analyse de pratique individuelle
- à l'issue d'une évaluation
- lors d'un accompagnement clinique
- lors de la restitution du vécu au retour des terrains de stage

Moyens

Les moyens proposés sont fondés sur l'échange et l'expression au travers d'outils de communication en vue d'initier la réflexion et l'analyse de leur processus d'apprentissage.

Deux entretiens obligatoires seront programmés sur un temps et des modalités prédéfinis.

Des entretiens supplémentaires pourront être planifiés à la demande des deux parties.

ANNEXES

1. CALENDRIER D'ORGANISATION DE L'ANNEE
2. TABLEAUX DE STAGES